

Objectifs de la formation



Le/la titulaire du CAP AEPE est un(e) professionnel(le) qualifié(e) compétent(e) pour l'accueil et la garde des jeunes enfants. Avec les parents et les autres professionnels, il/elle répond aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribue à son développement, son éducation et sa socialisation. Il/elle assure, en outre, l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant. Ce diplôme de l'Education Nationale s'inscrit comme le 1^{er} niveau d'un parcours de formation et/ou de qualification dans les secteurs sanitaire et social, et médico-social.

Être capable...

Le ou la candidat-e doit être capable de :

- De conduire des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, son autonomie et à l'acquisition du langage,
- De conduire des activités de soins du quotidien qui contribuent aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective,
- De conduire des activités liées à la collaboration avec les parents et professionnels prenant en compte une dimension éthique.

Modalités du parcours

Durée de la formation : 1 an

Date de rentrée : Septembre sous condition d'avoir une entreprise d'accueil

Type de contrat : Apprentissage et contrat de professionnalisation

Rythme : 430 heures de formation:

- Une semaine en centre.
- Trois semaines en entreprise.

Tarif de la formation : Formation dont la prise en charge financière est assurée par FRANCE Compétences et gérée par l'opérateur de compétences (OPCO). Pas de frais d'inscription pour le candidat.

Méthodes et évaluations pédagogiques

La formation est animée par des professionnels du secteur qui vous accompagnent tout au long de la formation et de façon individualisée :

- Cours magistraux en présentiel et/ou distanciel,
- Etudes de cas et ateliers sur plateforme techniques,
- Travail collaboratif avec environnement numérique.

Au cours de l'année : contrôle continu ; contrôle des blocs de compétences; examen blanc.

Contenu de formation

Matières techniques :

Module 1 : Accompagnement du développement du jeune enfant

- ◊ Recueil d'information, information sur les éléments du contexte et de la situation professionnel,
- ◊ Posture professionnelle et application des protocoles liés à la santé de l'enfant,
- ◊ Mise en œuvre des conditions favorable à l'activité libre et à l'expérimentation,
- ◊ Mise en œuvre des activités d'éveil,
- ◊ Réalisation des soins du quotidien et accompagnement de l'enfant dans ses apprentissages.

Module 2 : Exercice de l'activité en accueil collectif

- ◊ Mise en place d'une relation sécurisante avec l'enfant,
- ◊ Coopération avec les acteurs concernés,
- ◊ Assistance pédagogique au personnel enseignant,
- ◊ Gestion des activités de remise en état des matériels et locaux.

Module 3 : Exercice de l'activité en accueil individuel

- ◊ Organisation de son action, négociation du cadre d'accueil,
- ◊ Gestion des opérations d'entretien des espaces réservés à l'enfant ,
- ◊ Elaboration des repas.

Module 4 : Prévention-Santé-Environnement

- ◊ Mise en relation d'un phénomène physiologique, d'un enjeu environnemental, d'une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- ◊ Proposition d'une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- ◊ Agir face à une situation d'urgence

Matières générales

- ◊ Culture générale et Expression.

Admission

Niveau de recrutement :

Titulaire d'un bac, du CAP et du BEP.

Aptitudes du candidat:

- Disposer de compétences pour travailler en équipe à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents,
- Avoir le sens de l'écoute et de l'observation,
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie,
- Connaître le contexte professionnel avec la réglementation en vigueur, les soins de l'enfant et le développement de l'enfant.

Validation du diplôme

- Evaluation sous forme d'examen terminal,
- Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, niveau 3, est délivré par l'Éducation Nationale.

Entreprises d'accueil

- En Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants: Crèches, micro-crèches, multi-accueil, en accueil collectif de mineurs (ACM), en école maternelle.
- En accueil individuel: Assistant(e) maternell(e) agréé(e), garde d'enfant(s) à domicile.

Débouchés professionnels

- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles,
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant,
- Assistant éducatif petite enfance,
- Adjoint/agent d'animation,
- Auxiliaire petite enfance,
- Garde d'enfant à domicile,
- Assistant maternel,
- Employé familial auprès d'enfant.

Parcours Post Diplôme

- Insertion professionnelle,
- Baccalauréat professionnel du domaine sanitaire et social,
- Diplômes d'État du secteur sanitaire et social.

Indicateurs de résultats

candidats 2023

Taux de réussite :

100 %



Conditions d'inscription

- Être âgé de 17 à 30 ans ; au-delà pour les personnes RQTH,
- Déposer un dossier de candidature téléchargeable depuis notre site internet

Conditions d'inscription et frais de formation

Conditions d'admission

- Admissibilité sur dossier de candidature et entretien,
- Décision d'admissibilité communiquée au candidat par le centre sous un mois maximum,
- Admission définitive prononcée après signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

Accessibilité

- Parkings publics,
- Transport [CITURA](#) bus ligne 7 (arrêt Pargny) et 8 (arrêt PELLER),
- Transport Urbain Tram ligne A et B (arrêt Franchet d'Esperey),
- Site web CITURA [ici](#)

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur notre site internet www.groupesaintmichel.fr
Vous souhaitez obtenir plus d'information sur les conditions d'admission:



Le Centre de Formation SAINT MICHEL s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées.
Contactez nous pour plus d'informations. referent-handicap@groupesaintmichel.fr



CENTRE DE FORMATION SAINT MICHEL